



Le mot du Maire

Vous trouverez dans cette édition le détail du compte administratif de l'année 2023 et du projet de budget pour l'année 2024. Le bilan 2023 est bon avec un excédent de fonctionnement de 117 801,89 € sans tenir compte, il faut le préciser, de la vente de l'ancien presbytère.

Ce résultat est le fruit de la rigueur des élus dans la gestion quotidienne, associée à l'engagement de tous les agents. L'encours de notre dette est de 273 € par habitant alors que la moyenne des communes de notre taille est de 640 €. La capacité de désendettement est donc de 2,4 ans alors que la moyenne se situe aux alentours de 6 ans.

Les feux sont au vert, ce qui nous permet de ne pas envisager d'augmentation du taux des impôts pour 2024. L'expérience m'oblige toutefois à rester prudent, je dirais même très prudent au regard des annonces gouvernementales qui précisent qu'il manque quelques milliards..., que les communes devront trouver des pistes d'économies et encore fournir des efforts.

Est-il besoin de rappeler qu'il nous est interdit de voter un budget en déséquilibre alors que l'Etat ne s'impose pas cette obligation depuis 1975 ? 49 ans....

Les beaux jours arrivent, nous les attendons tous, profitez !

Jean Huard



A l'initiative de l'agglomération du Grand Longwy, le festival Nancy Jazz Pulsation délocalise des concerts sur le territoire. Notre commune a été retenue pour un concert exceptionnel le 15 octobre 2024 à l'espace Mix'Âges. C'est en effet la chanteuse américaine Michelle David, grande dame du gospel-soul accompagnée de son groupe « The True Tones » qui se produira à Cutry.

Retenez d'ores et déjà cette date !

NANCY
JAZZ
PULSA
TION



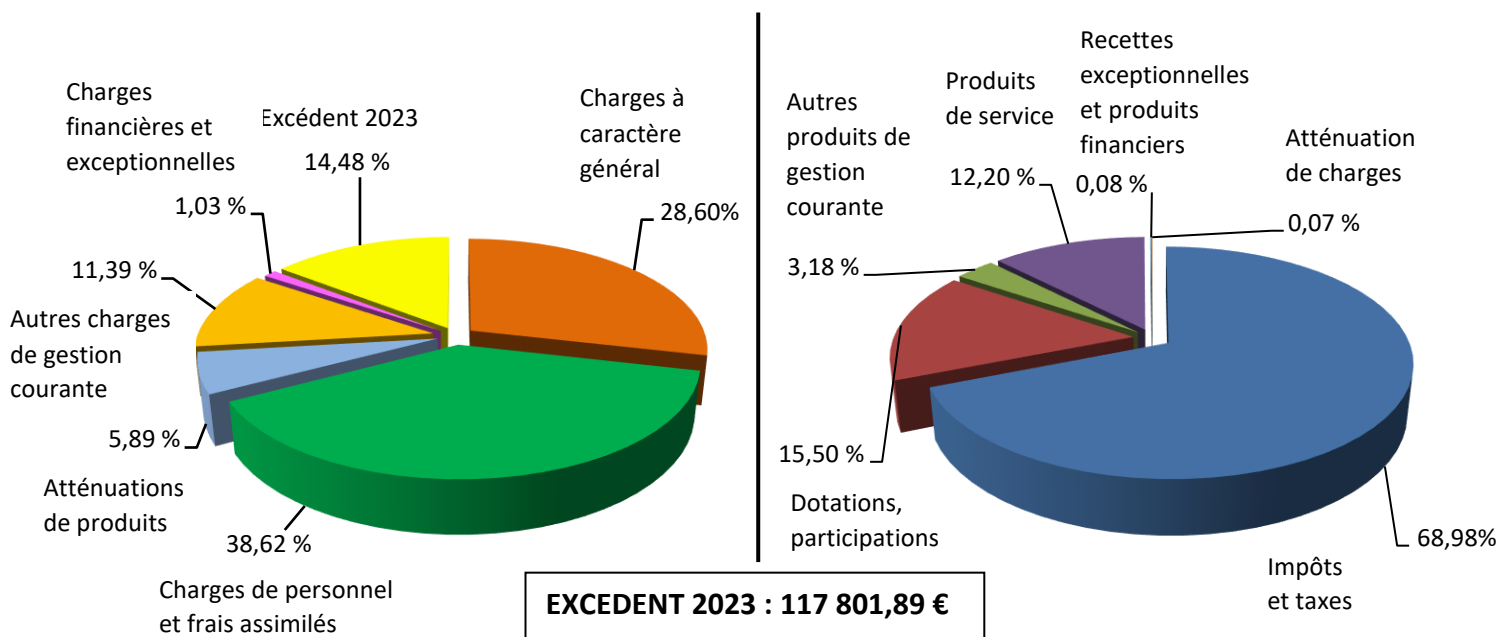
COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Comme chaque année, voici le compte administratif (CA) de l'année précédente. Le CA 2023 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 117 801,89 € qui sera reversé à la section d'investissement.

DEPENSES : 695 944,05 €

813 745,94 €

RECETTES : 813 745,94 €

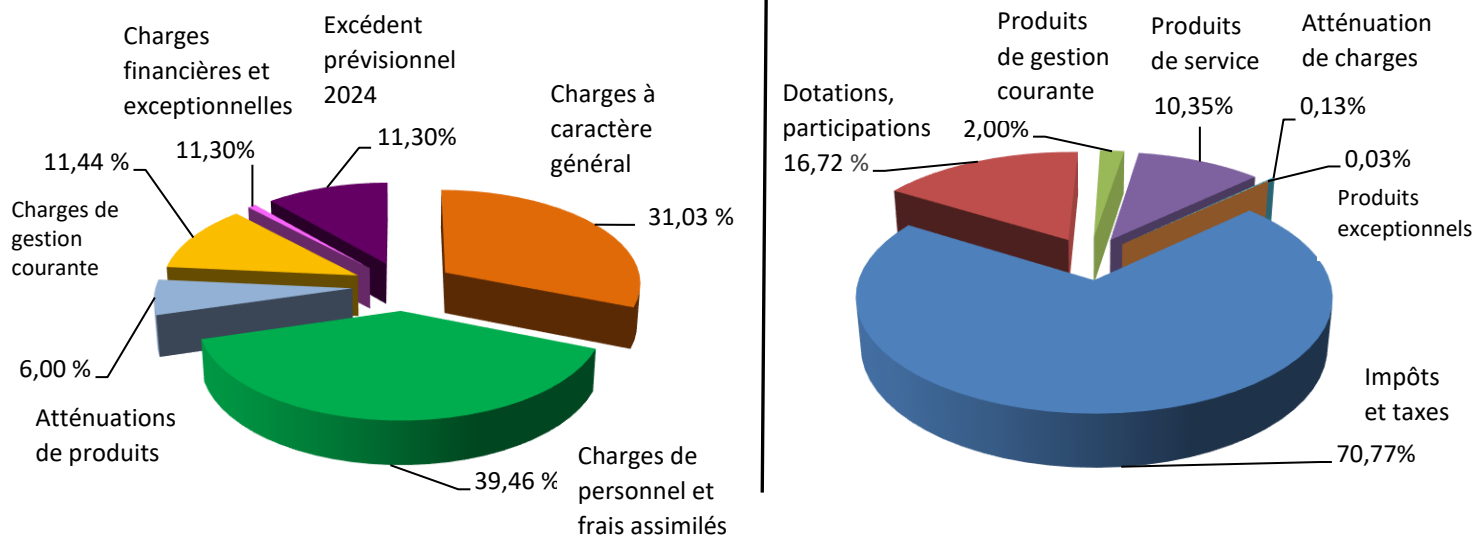


BUDGET PRIMITIF 2024

DEPENSES

798 778,96 €

RECETTES



Investissements

Le budget de la section investissement a été voté en équilibre au montant de 944 146,75 €

*60 380 € permettront de terminer le bâtiment technique et 20 00 € sont fléchés pour son aménagement intérieur. (atelier, réfectoire, vestiaire, rangements...)

*45 000 € sont inscrits pour les travaux qui sont en cours devant l'ancienne école pour lesquels nous avons obtenu une subvention de 20 000 € du département.

* 30 000 € sont réservés pour la réfection de la rue du château.

*30 000 € ont été votés pour des travaux de réhabilitation de la petite chapelle et à l'église.

*29 000 € permettront l'achat de petits matériels, de matériels destinés à l'animation, et de réaliser un éclairage sur la scène de l'espace Mix'Âges.

*130 000 € ont été reconduits en réserve pour une éventuelle acquisition foncière.

*Enfin un peu plus de 483 000 € sont d'ores et déjà affectés à l'aménagement du centre du village.

Le Mix'Âges dans un état second...

Un public nombreux est venu découvrir l'hypnose. Durant plus de deux heures, Jérôme et Benoît ont fait vivre à de nombreux participants une expérience très particulière, voyager autour du monde dans un univers imaginaire.



Ça swing chez les anciens !

Dimanche 14 avril, plus de cent personnes ont répondu à l'invitation du C.S.C (Club Séniors de Cutry) qui organisait son traditionnel repas dansant de printemps. Un très bon moment de convivialité !
Le club est toujours à la recherche de nouveaux adhérents.



Remise à niveau du code de la route.

Le CCAS a invité les personnes de plus de 65 ans à un après-midi durant lequel ils ont pu remettre à niveau leurs connaissances sur le code de la route. C'est dans une ambiance décontractée que Christiane, Marie et Patrick, d'anciens moniteurs d'auto-école, leur ont fait passer un test de 40 questions.

La journée s'est terminée par un goûter.

Merci à Christiane, Marie et Patrick !



Agenda



CCAS : Après-midi récréatif

Le mercredi 26 juin 2024 à 14H à la salle polyvalente, avec René Maillard et Colette, et la chorale du Nanhol

Fêtes des Custériens

Samedi 06 juillet

Soirée karaoké

Samedi 12 octobre

Nous remercions les 38 personnes qui sont venues donner leur sang le 14 mars à la salle polyvalente de Cutry.



Les élections

européennes auront lieu le 9 juin au bureau de vote habituel.

Il est rappelé qu'il est obligatoire de se munir d'une pièce d'identité en cours de validité.

La réfection des rues se poursuit

La rue du Château a fait l'objet d'un renouvellement de la couche de roulement. C'est une rue de plus qui a été totalement remise en état, elle ne l'avait pas été depuis 55 ans !!

Le montant des travaux est de 23 770 € HT.



BRIOCHES DE L'AMITIÉ

La traditionnelle opération Brioches de l'Amitié s'est déroulée du 9 au 14 avril.

Nous remercions tous les bénévoles qui ont participé à la distribution et tous les habitants pour l'accueil qu'ils leur ont réservé.

Grâce à vous, la somme de 1144, 90 € a été reversée à l'association AEIM-Adapei 54.

Nous a quitté :

M. POIRIER Marcel François le 26/03/2024, à l'âge de 78 ans, domicilié, 2 rue de Solmon

INSCRIPTIONS/RESERVATIONS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

les jeudis *hors vacances scolaires*
au secrétariat de mairie de 17 à 19 H

ASSISTANTE SOCIALE

SUR RENDEZ-VOUS :
03 82 26 51 21

C.C.A.S : SUR RENDEZ-VOUS

en appelant le secrétariat de
mairie

MAIRIE de



2 place Louis Dorion

☎ : 03 82 24 30 36

✉ : mairie-de-cutry@wanadoo.fr

www.cutry.fr

ACCUEIL PERISCOLAIRE 06 72 04 32 46

ECOLE " LA MARELLE " 03 82 25 11 30

Ouverture du secrétariat au public :

Lundi, Mercredi, Vendredi
de 9h à 12h

Jeudi
de 14h à 18h30

Ne pas jeter sur la voie publique